



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC

Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats

Immeuble de Braconne

23000 - GUERET

Téléphone : 05 55 41 04 81

Courriel : snu23@snuipp.fr

Communiqué de presse

Frais de déplacement :

L'Inspection Académique fait banqueroute ???

A mi-mai, les caisses sont vides au moins jusqu'à décembre !!!

Depuis la rentrée, le SNUipp-FSU 23 alerte sur la situation des frais de déplacement des personnels. En effet, alors que les déplacements font partie intégrante de la mission de certains personnels, l'Inspection Académique n'était pas en mesure de mettre en paiement les remboursements depuis la rentrée et parfois plus... On a entendu depuis beaucoup d'explications différentes de la part de l'Inspection Académique, toutes aussi farfelues les unes que les autres. Un jour, ces retards étaient liés à une nouvelle procédure que les personnels ne maîtrisaient pas, un autre jour, était mis en cause un « **bug** » informatique (*excuse très courante dans l'Education Nationale ces temps-ci!!!*) quand il ne s'agissait de règles comptables liés à la gestion des deniers publics qui **empêchaient de sortir de l'argent des caisses de l'Etat du 15 octobre au 15 avril...**

C'est ainsi que nombre de personnels à qui l'Inspectrice d'Académie demande de se déplacer quotidiennement pour aller dans les classes n'ont pas été remboursés de leurs frais pendant parfois plus de 6 mois. Les sommes représentent parfois 1 mois de salaire pour nos jeunes collègues. Qu'importe, aucune réponse ni aucune explication sérieuse n'était apportée jusque-là par l'Inspectrice d'Académie et sa Secrétaire Générale aux personnels.

Interrogé, le Recteur, document à l'appui, nous a certifié dans un courrier que les fonds alloués au département étaient sensiblement identiques pour l'année 2014 (159 711€) que pour l'année précédente (154 748€).

Sans doute à court d'imagination pour trouver de nouveaux boucs-émissaires, l'Inspectrice d'Académie a pris la plume pour écrire aux personnels (RASED, Conseillers Pédagogiques, maîtres itinérants de l'Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants un courrier indiquant « **je vous demande de limiter vos déplacements en fonction des priorités qui seront validées par mesdames les inspectrices de l'Education nationale. En conséquence, tout déplacement hors résidence administrative fera désormais l'objet d'une autorisation préalable de l'inspectrice de l'Education nationale de chaque circonscription** ».

L'Inspectrice d'Académie a toujours caché la vérité aux délégués du personnel qui lui ont, à plusieurs reprises, demandé des comptes dans le cadre des comités techniques : elle a refusé la transparence sur ces questions. Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater que les craintes énoncées par le SNUipp-FSU 23 depuis le début de l'année étaient fondées. Le budget 2014 sert à payer les retards de paiement de l'année 2013 et les budgets nécessaires au bon fonctionnement du département pour 2014 sont amputés d'autant.

Les conséquences concrètes de ses choix et de sa gestion sont sans appel :

- les personnels des RASED ne se déplacent plus alors que la période qui arrive est celle des orientations et que leur présence est indispensable pour aider les familles à faire les bons choix.
- Il en est de même pour les personnels accompagnant les élèves non-francophones alors que des engagements ont été pris auprès des familles qui attendent légitimement l'aide promise à leurs enfants,
- Les EMALA dont elle a choisi de supprimer les véhicules financés par le Conseil Général ne se déplacent plus non plus : la « modernisation » annoncée connaît un coup d'arrêt... Ne vaut-il pas mieux un dispositif dit « obsolète » qui fonctionne plutôt qu'un dispositif moderne dans un placard ? La gabegie sur ce dossier est intolérable !
- Les conseillers pédagogiques ne peuvent-ils plus intervenir dans les classes de nos jeunes collègues ?

Cette situation dégrade très largement les conditions de travail des personnels administratifs de l'Inspection Académique qui travaillent en sous effectifs et à flux tendu.

Encore une fois, ce sont les personnels et leurs élèves qui sont les premières victimes des errements de gestion de l'Inspectrice d'Académie. ***Encore une fois***, l'Inspectrice d'Académie n'assume pas ses choix puisqu'aucune information n'est donnée aux écoles ni aux parents. Il est aujourd'hui urgent de donner au département les moyens de fonctionner et de revenir à une gestion juste, sérieuse et transparente des deniers publics alloués au département.

A Guéret, le 23 mai 2014

Contacts :

SNUipp-FSU23 : 05.55.41.04.81

Fabrice Couégnas : 06.74.19.39.72